

Retour de la Charité de Saint-Martin

Les miracles se produisent encore... Le Commissariat à l'énergie atomique (CEA) a créé en 2002, en partenariat avec l'Association des maires de France (AMF), un concours "Sauvez le patrimoine de votre commune". Attainville y a participé et vous pourrez admirer le résultat le 11 novembre.

Chaque année, en octobre, un jury se réunit pour désigner les lauréats (en général quatre par an). Cette manifestation se déroule la plupart du temps dans les locaux d'Arc-Nucléart, à Grenoble. À Attainville, la statue retenue a fait l'objet d'une préparation, d'un conditionnement et d'un transport jusqu'à Grenoble. Ensuite, elle a été désinfectisée par irradiation sous



rayonnement gamma. Puis, il a été dressé un constat détaillé de son état et des propositions d'intervention. En concertation avec la commune, diverses opérations ont été menées : une étude tech-

nique et de polychromie, dépoussiérage, restauration, consolidation, etc. À la fin des opérations, l'œuvre a été restituée à la commune qui organise une cérémonie de présentation de la

Charité de Saint-Martin. Cette manifestation permettra à l'équipe de l'Arc-Nucléart d'expliquer, au cours d'une conférence, les travaux mis en œuvre pour sauvegarder l'objet, et de présenter au public l'action du CEA en faveur du patrimoine culturel français.

Dans le Val-d'Oise, seules Bouqueval, en 2009, avec l'*Éducation de la Vierge*, statue en bois polychrome, et Attainville en 2012, ont, jusqu'à présent, bénéficié, de ce savoir-faire gratuit.

Daniel BADUEL

À 15h, mercredi 11 novembre, la Charité de Saint-Martin regagnera l'église d'Attainville, retour suivi d'une bénédiction et d'une conférence sur l'œuvre et le laboratoire Arc-Nucléart.